Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée

Band: 14 (1893)

Heft: 9

Artikel: L'expédition Vankerckoven : d'après le Times et le Mouvement

géographique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-134604

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

confins, le district du Tanganyika avant de le remettre à son successeur. D'autre part, M. Diderich a reçu une lettre du lieutenant Dechêne, commandant l'arrière-garde du capitaine Dhanis, datée du 12 avril, par laquelle il lui annonce que le capitaine Dhanis vient de recevoir du capitaine Jacques des détails complets sur sa situation et sa jonction avec le lieutenant Long. Après la prise de Nyangoué, le capitaine Dhanis se préparait à se rendre au Tanganyika pour y joindre les expéditions anti-esclavagistes qui auront de plus été renforcées avant cette date par l'envoi de l'expédition Descamps.

L'EXPÉDITION VANKERCKOVEN

D'après le Times et le Mouvement géographique.

Nous avons exposé, dans notre numéro de novembre de l'année dernière (voy. XIII° année p. 341 - - 350) les détails publiés jusqu'alors sur cette expédition par le grand journal anglais de la Cité, et les journaux belges. Nos lecteurs se rappellent que le capitaine Vankerckoven a été tué, mais sa mort, sur laquelle d'ailleurs on n'a pas encore reçu de nouvelles précises, n'a pas empêché ses lieutenants de poursuivre la mission confiée à leur chef. Ils ont, d'après le *Times*, du 3 août, organisé les territoires où il avait déjà fait reconnaître l'autorité de l'État du Congo et noué des rerelations amicales avec les chefs de cette région, plus puissants que ceux de centre de l'État. Les forces militaires, dont disposent les officiers de l'expédition leur permettent de protéger les populations contre les incursions des traitants arabes. Ces incursions ont presque entièrement cessé depuis la défaite que le capitaine Ponthier a infligé aux Arabes près du Bomokandi.

Quant à l'organisation du territoire compris entre les 24° et 31° long. E. et entre l'Arououimi au sud et le pays des Niam-Niam au N. E., il a été divisé en trois zones, placées sous le commandement de trois officiers. Une quatrième zone, la plus orientale, s'étend jnsqu'à Wadelaï sur le Nil. Le capitaine Delanghe, qui a succédé à Vankerckhoven dans la direction de l'expédition, représente l'autorité de l'État du Congo dans cette dernière zone.

Aucun des journaux belges, n'a mis en doute les renseignements publiés par le *Times*. Il y a donc lieu de croire que la mission Vankerckhoven a réellement atteint Wadelaï, comme l'y autorisait le traité conclu

par l'état du Congo avec l'Imperial British East African Company, qui s'était attribué le territoire gouverné jusqu'en 1889 par Émin-Pacha. Nous ne pensons pas que le gouvernement de M. Gladstone proteste contre cette occupation, comme avait cru devoir le faire son prédécesseur, le marquis de Salisbury.

Les informations particulières, que possède M. A. J. Wauters, Directeur du *Mouvement géographique*, lui ont permis de publier, dans son numéro du 6 août, des renseignements intéressants sur la marche de l'expédition belge du Congo jusqu'au Nil. Nous en extrayons ce qui suit pour nos abonnés.

Partie du Stanley-Pool en février 1891, la mission se dirigea vers l'Ouellé, par la voie de l'Itimbiri, et se trouvait réunie à Djabbir sous le 4° lat. N. au mois de juillet de la même année. Le capitaine Vankerckhoven avait pour seconds, MM. Ponthier, Milz, Delanghe et Daenen, plus un nombre considérable de blancs. Tandis que M. Milz poussait une pointe vers le nord et parvenait jusqu'à la résidence du chef niam-niam Semio, sur la rive droite du Mbomou, par 5° 30' lat, N. et 25° 20' long E., M. Ponthier remontait l'Ouellé jusqu'au confluent du Bomokandi où il fondait un poste de l'État : M. Daenen, de son côté était chargé d'en créer un autre sur l'Ouellé, en amont de l'ancienne zeriba Ali, pendant que le gros de l'expédition se dirigeait par la voie de terre, vers le sud-est, à travers le territoire des Abarmbo en suivant à peu près la ligne de faîte entre le bassin de l'Ouellé et celui du Bomokandi; l'Ouellé fut rejoint au grand coude qu'il forme vers le sud; un nouveau poste y fut créé chez les Amadi. Jusqu'ici les explorateurs européens, Schweinfurth, Junker. Casati avaient laissé ce territoire en dehors de leurs itinéraires : c'est un pays de collines herbeuses dont les vallées sont boisées et assez marécageuses; il est habité par une tribu anthropophage. Pendant un assez long séjour chez les Amadi, l'expédition poussa des reconnaissances dans les pays d'alentour, et s'avança même vers le S.-E. jusqu'au Nepoko, affluent de droite de l'Arououimi.

En amont du poste fondé chez les Amadi, l'Ouellé a encore de 300 à 400 m. de largeur. Continuant sa marche dans la direction de l'Est, l'expédition passa par l'ancienne zeriba Haouach, en amont de laquelle une station fut installée et, de ce point, quittant la rivière et entrant dans le territoire des Mombouttous elle arriva à Niangara, importante agglomération de villages située non loin de l'emplacement de l'ancienne résidence du roi Mounza visité par Schweinfurth en 1870. La mission traversa tout le pays des Mombouttous de l'Ouest et l'Est, le long de la ligne de faîte qui

sépare le bassin du Bomokandi au sud, de celui de la Gadda, affluent de l'Ouellé au nord, en suivant à peu près l'itinéraire de Junker.

A la limite orientale du bassin de la Gadda, un changement complet se présente dans l'aspect du pays. Tandis qu'à l'ouest le sol est plat avec de légères ondulations de terrain, de nombreux cours d'eau peu profonds et quantité de villages bien entretenus avec des toits coniques, entourés de belles cultures, à l'est s'étend une plaine herbeuse immense, mouvementée, d'où émergent de toutes parts de gigantesques rochers affectant les formes les plus capricieuses. Au sud, dans le territoire des Monvou, se dresse le mont Tena; au nord, le Merou, le Gaddo et le Gaïma; l'Aromou est un rocher énorme qui s'élève au-dessus de la plaine à une hauteur d'environ 100 m. et dont le sommet est lui-même surmonté d'un bloc d'une seule pièce ayant 40 m. d'élévation. Vu de loin, le Merou présente le profil d'un empereur romain. Les contreforts de ces reliefs sont cultivés et habités soit par des Mombouttou, soit par des Monyou. Les sommets de ces montagnes rocheuses forment des plateaux sur lesquels sont établis des villages. Le pays situé entre 29° et 31° long. E. n'avait pas encore été exploré. L'expédition le traversa de l'O. à l'E. sous environ 3° lat. N., en passant par Bittima où fut fondée une importante station, par Djma et par Goddo, près du mont Gaïma, où elle retrouva l'Ouellé qui, dans cette partie de son cours, porte le nom de Kibali, et qui reçoit sur sa rive gauche deux rivières assez importantes venant du sud, le Zoro et l'Obi. Le pays est très montagneux; il est habité par la tribu des Loggo, qui cultivent le maïs, les fèves, les courges et l'éleusine.

Du confluent du Zoro et de l'Obi, l'expédition suivit vers l'E. S. E. la ligne de faîte qui sépare ces deux rivières, passa par le gros village de Tagomalangi, continant à explorer une région sauvage, toujours très montagneuse, atteignant des altitudes de 1400 m. et plus. Elle rejoignit ensuite l'Ouellé, qui, dans son cours supérieur, porte le nom de Kibbi et vient presque droit du sud; elle le traversa à 50 kilom. de ses sources, au pied du mont Abanga. De là, elle arriva au village de Lemhin, situé par 3°5′ de lat. N. et 30°52′ long. E., à peu de distance de la rive droite du Kibbi. Un poste provisoire y fut installé, ainsi qu'à Ganda, par 3°35′ lat. N. aux sources d'un petit tributaire du Nil, qui se jette dans le grand fleuve entre Dufilé et Laboré. A trois journées de marche au S.-E. de Lemhin se trouve Wadelaï où l'expédition atteignit le Nil. Elle avait ainsi rattaché ce fleuve au Congo par un nouvel itinéraire, et relevé entièrement le cours de l'Ouellé à partir de Yakoma jusqu'à ses sources.

Le Mouvement géographique nous fait espérer des détails plus circons-

tanciés sur le bassin de l'Ouellé supérieur et sur ses habitants; peut-être pourra-t-il en donner en même temps un croquis mis au courant des dernières découvertes.

CORRESPONDANCE D'ALGÉRIE

Un de nos abonnés nous écrit de:

Djebel Zitoun, 9 juillet 1893. Oued Amizour par Bougie.

Connaissant l'intérêt que vous portez à l'Afrique, je me permets de vous envoyer ci-joint le formulaire d'un referendum mis en avant par un journal de la presse d'Alger, referendum réclamant l'application d'une juridiction spéciale pour lutter contre le banditisme indigène. Depuis deux ans déjà, tous les journaux algériens, sans distinction de parti, ont ouvert dans leurs colonnes une rubrique spéciale relatant les vols, les crimes et les tentatives de crimes commis soit entre indigènes, soit contre les colons européens; le gouvernement laissant faire et les tribunaux acquittant souvent les auteurs de ces méfaits, la presse entière soutenue par tous les propriétaires, tant européens qu'indigènes, a lancé le referendum ci-joint.

Les mesures demandées et surtout la responsabilité collective vous sembleront peutêtre exagérées, mais quoique taxé ici d'arabophile, je suis convaincu que c'est le seul moyen d'arriver à une répression efficace des crimes. En effet, ce qui nous fait du tort, à nous tous colons algériens, ce ne sont pas les sauterelles, ni les criquets, fléaux contre lesquels nous sommes suffisamment armés, ni même les impôts dont on vient dernièrement de frapper les producteurs agricoles, ce qui entrave la colonisation et empêche beaucoup de colons de faire les frais nécessaires pour une installation définitive, et arrête beaucoup de gens qui sans cela viendraient cultiver ces immenses terrains maintenant improductifs, c'est le défaut de sécurité tant de la propriété que des personnes.

A. F.

Referendum du *Petit Colon* sur les mesures de salut public à prendre en Algérie :

Sans sécurité agricole, pas de colonisation.

La colonisation est mise en péril par le développement du brigandage agricole.

L'insécurité des personnes et des biens qui ruine également le colon français et le cultivateur arabe, appelle un effort suprême du gouvernement et un ensemble de dispositions qui soient de véritables mesures de salut public.

Nous proposons de réclamer un certain nombre de réformes urgentes. Mais pour pouvoir les réclamer avec autorité, pour les obtenir, il faut avoir avec soi la force de l'opinion publique.

C'est pourquoi nous demandons à tous les Algériens de bien vouloir répondre aux questions principales qui nous semblent devoir résoudre le problème de la sécurité.

Charles Marchal, Conseiller Général, délégué au Conseil supérieur. Rédacteur en chef du Petit Colon.